

Dépistage de la dysphagie post-AVC par l'IDE

En vue de la reprise alimentaire orale

À réaliser sur **prescription médicale** dans les 24 à 48h après l'AVC

Au préalable : - réaliser un **soin de bouche**

- préparer à proximité un **matériel d'aspiration prêt à l'emploi**

